

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 85 (1934)
Heft: 5

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la Crette et pour leurs Battiments à cause des Avalanches, on laisseroit un bord suffisant par dessus leurs pièces, du dit bois qui ne pourrat pas estre découpé. Quant aux ouvriers qui serviront aux coupages des dits bois, seront de nostre religion catholique, et leurs Excellences de Berne répondront de tous les damns et dommâges qui pourroient survenir avec le temps, tant au subiect du découpage, châblage, comme aussi de la conduite et sortie des dits bois. Finalement la présente vendition se fait pour le prix de cinquante pistoles, que le dit Sr Barbe payerat au nom de Leurs dittes Excellences aux Chargeayants de la ditte Chatellanie de Martigny, avant aucun découpage des dits Bois, avec tous dépens légittimes tant incurûs que à incurir pour le subiect de la présente vendition, laquelle se fait entre les dittes parties de l'autorité, promise de bonne foy et sans aucune fraude ny préjudice anvers les dittes parties et laquelle debvra subsister par toutes les meilleures modes et moyens que faire se pourra, inviolablement entre les dittes parties, au nom de qui elles agissent, etc. etc. Fait et conclu l'année et Jour prédit au dit lieu de Martigny en foy de quoi je me suis consigné ... A. de Vantéry, quoique d'une autre main écrit.

L'évêque François Joseph Supersaxo donna son approbation à la vente susdite, le 1 août suivant. *(A suivre.)*

CHRONIQUE.

Confédération.

Eligibilité à un emploi forestier supérieur. Conformément aux prescriptions actuellement en vigueur et à la suite des examens subis, le Département soussigné a déclaré éligible à un poste supérieur de l'administration forestière :

M. *Hans Leibundgut*, d'Affoltern (Berne).

Berne, le 26 mars 1934. *Département fédéral de l'Intérieur.*

Cantons.

Vaud. *Assemblée générale de la Société vaudoise de sylviculture*, le 17 février, à Lausanne (suite).

Et pourtant, ces résultats inattendus de la statistique n'empêchent pas la mévente du bois de feu d'être aussi une réalité, depuis de nombreuses années, dans les régions boisées et faiblement peuplées. Les frais d'exploitation, relativement élevés, ne laissent qu'une faible marge aux frais de transport dans la composition d'un prix de revient suffisamment réduit pour concurrencer les autres combustibles : les zones de consommation du bois de feu indigène sont donc obligatoirement limitrophes des centres de production.

Depuis une dizaine d'années, on constate une diminution de la consommation du bois de feu pour l'ensemble du pays et, si le rythme de cette diminution ne se ralentit pas bientôt, la consommation va retomber aux quantités d'avant-guerre. On ne saurait invoquer, comme cause principale de ce fléchissement de la consommation, la crise économique actuelle; il faut reconnaître que l'électricité et le gaz supplantent de plus en plus le bois pour les usages ménagers, dans les petites villes et même à la campagne.

Le caractère régional du marché du bois de feu augmente encore les inconvénients de cette consommation déficitaire. Mais de l'excès du mal doit jaillir le salut !

Bien que de nouvelles et intéressantes possibilités d'emploi du bois de feu aient été mises au point, ces dernières années, l'utilisation comme combustible est, et restera encore longtemps, le mode d'emploi le plus important du bois de feu. Dans les immeubles modernes des villes, la cuisson et le chauffage au bois sont rendus impossibles par la suppression des galetas et des canaux de fumée; en ville, une position abandonnée est une position perdue. Il faut donc limiter la propagande en faveur du bois de feu-combustible aux petites villes et aux villages, où la concurrence est plus aisée.

Cette propagande trouvera une aide efficace non seulement dans toute amélioration apportée aux poêles et fourneaux pour en augmenter le rendement thermique, la commodité, la facilité d'emploi, mais aussi dans la suppression d'inconvénients inhérents à l'emploi du bois, spécialement l'encombrement et la nécessité du stockage. La livraison par le producteur de bois sec, débité en bûches prêtes à l'emploi, en toutes saisons et en petite quantité, au prix le plus bas possible, contribuera certainement à ralentir la diminution de la consommation dans les petites villes.

Il est possible que ces diverses mesures, appliquées simultanément, puissent provoquer un renchérissement du bois de feu dans certaines régions et favoriser l'emploi d'autres combustibles. « Ce phénomène resterait local et serait de courte durée; il n'est pas à craindre qu'il devienne général. »

Mais, le bois de feu, malgré sa dénomination, est une matière première qui se prête facilement à la fabrication de produits très divers par sa transformation mécanique ou chimique.

La fabrication du papier et de la cellulose consomme, depuis plusieurs dizaines d'années, une quantité appréciable de bois de râperie, qui allège d'autant le marché des bois de feu. On ne saurait attendre de cette industrie un nouvel allègement du marché, car elle limite les fournitures par diverses exigences concernant l'essence et les dimensions et par un prix d'achat qui ne supporte que peu de frais de transport.

Dernièrement, on a installé en Suisse de nouvelles industries pour la fabrication de plaques de construction, constituées de fins copeaux

agglomérés par un ciment spécial (Perfecta, Standard, Ricco); de plaques de fibre de bois ou bois pressé (Xylotin, Pavatex); enfin, pour la préparation de panneaux-forts, qui utilise de préférence le bois d'épicéa atteint de pourriture rouge, soit une catégorie médiocre de bois de feu. Tous ces matériaux nouveaux sont utilisés dans la construction moderne; c'est dire que leurs débouchés sont vastes.

Malheureusement, ces industries n'emploient que des bois de feu résineux. Une nouvelle réjouissante nous vient du Danemark et d'Allemagne, où l'on construit des routes modernes pour autos, dans lesquelles le hérisson est constitué par des cylindres de bois de 10 cm de haut, placés verticalement et provenant de rondins feuillus ou résineux. Ce procédé est, paraît-il, économique et donne beaucoup d'adhérence à la chaussée.

Passons maintenant à la transformation chimique du bois, qui est susceptible d'ouvrir au marché des bois des débouchés importants. Les essais tentés en Suisse dans ce domaine ont été peu nombreux, sauf en ce qui concerne la gazéification du bois pour l'alimentation des moteurs, procédé actuellement au point et qui fait l'objet de la seconde conférence. Mais un essor nouveau pourrait être donné au marché du bois de feu par la saccarification du bois, qui permet d'obtenir, de cent kilos de matière ligneuse sèche, de 24 à 30 litres d'alcool et 30 kilos de lignine. Ces deux produits peuvent être facilement employés comme carburant : l'alcool, en le mélangeant à la benzine, la lignine en la gazéifiant. Pour permettre à cette industrie de se développer chez nous, une révision de la loi sur l'alcool est nécessaire. La lignine permet la fabrication d'un matériel très précieux en construction : le béton-lignine. D'autres traitements font envisager la possibilité d'extraire du bois un fourrage, riche en albumine, qui permettrait de réduire notablement l'importation (30 millions francs par an).

En un mot, la souplesse de ce procédé est si grande qu'elle assure la rentabilité de cette industrie par la diversité des produits qu'elle pourrait fournir : tanins, acides organiques, glycérine, glucose, sucre.

M. Winkelmann illustre ensuite son exposé par la projection d'une série de clichés intéressants et termine par des considérations générales fort pertinentes, soulignant notamment la nécessité d'accorder plus d'intérêt au bois de feu, qui n'est pas un produit de deuxième ordre, si l'on met à son actif « le fait que la plus grande part des salaires, payés par la sylviculture, se rapporte à cet assortiment, lui confère même, du point de vue de l'économie nationale, la dignité du plus précieux produit de nos forêts ».

En traitant des « *Applications spéciales du bois gazéifié* », M. F. Aubert est assuré de l'intérêt que suscite son exposé dans cette assemblée qui sait la compétence de cet inlassable pionnier du bois-carburant.

Il expose d'abord brièvement le processus chimique qui permet

de tirer du bois de l'oxyde de carbone, carburant et combustible à la fois, par une carbo-gazéification en vase clos : le gazogène.

En France, en Allemagne, en Finlande et en Scandinavie, des centaines de camions sont alimentés au gaz de bois. Ce résultat est le fruit de longues recherches et d'expériences répétées, qui tendaient à supprimer la carbonisation préalable du bois et à en permettre l'utilisation directe dans le gazogène.

Les appareils actuels, celui d'Imbert en particulier, dont le rendement thermique est supérieur à celui d'autres modèles, grâce à la récupération des gaz de distillation, sont d'un emploi suffisamment simple, pour que leur installation devienne possible sur une partie au moins des 18.000 camions qui circulent en Suisse. On peut différer d'avis quant à l'importance de la quantité de bois de feu nécessaire à la traction au gaz-carburant chez nous; mais aucun débouché ne doit être négligé dans la situation actuelle, et c'est pourquoi il faut saluer l'initiative du conférencier qui préconise la gazéification du bois employé pour la cuisson et le chauffage. La combustion directe du bois ne permet pas de tirer de celui-ci toute la chaleur qu'il pourrait produire; c'est par une amélioration de son rendement thermique qu'il faut chercher à maintenir la consommation du bois comme combustible : sa gazéification remplit cette condition.

L'orateur conclut en affirmant qu'il est du devoir de l'économie forestière d'intervenir auprès des constructeurs pour obtenir la fabrication d'appareils semblables, qui trouveraient leur application surtout dans les petites habitations. Il relève l'importance que revêt la préparation du bois de feu dans l'occupation des montagnards et l'avantage que présente, à ce point de vue, le déchetage nécessaire du bois pour son emploi dans certains gazogènes. Enfin, il estime nécessaire de créer aussi, en Suisse romande, un office du bois de feu, chargé de la propagande en faveur du bois et de collaborer à la mise au point d'appareils modernes tels qu'il les a décrits.

La construction d'appareils nouveaux, générateurs et consommateurs de gaz de bois, serait plus simple que celle des gazogènes actuels, qui a dû résoudre de nombreux problèmes qui ne se posent pas dans les appareils fixes générateurs de gaz combustible. Ces installations à foyer inextinguible pourraient utiliser directement les bûches de 1 m et servir comme poêles d'appartement ou comme chaudière de chauffage central; enfin, il serait possible, par divers perfectionnements apportés aux cuisines modernes, d'obtenir une auto-gazéification diminuant le coût de la cuisson au bois.

Après avoir remercié les deux conférenciers, que l'assemblée a vivement applaudis, le président invite les participants à se rendre à l'Hôtel de la Paix, où un dîner est servi. A l'issue du repas, M. F. Porchet, chef du Département de l'agriculture, tout en regrettant que ses occupations officielles ne lui aient pas permis d'assister à la première conférence, nous dit combien il apprécie l'activité de notre

société; il souhaite que les initiatives qui s'y prennent soient couronnées de succès; estimant qu'un nationalisme bien compris, nécessaire aujourd'hui, pourrait y contribuer grandement. Il nous assure enfin de la bienveillance du gouvernement à l'égard des efforts, tentés par l'économie forestière, en faveur de l'emploi du bois de feu.

G. Leuenberger, ing. forest.

Etranger.

Allemagne. *1000 camions avec traction au gaz de bois.* On nous communique que le nombre actuel des camions allemands, utilisant le bois comme carburant, s'élève à environ 1000. Encore que les plus récents de ces engins de transport à moteur ne fonctionnent pas encore de façon irréprochable, le chiffre ci-dessus est néanmoins éloquent et montre qu'ils sont l'objet d'améliorations incessantes. Aussi bien, est-il permis de penser que les espoirs mis dans le développement et la réussite de ce nouveau moyen de transport, avec le bois comme carburant, ne tarderont pas à se réaliser. Cela ressort du fait que, dans de nombreux autres pays, on travaille avec zèle et succès à la solution de ce problème, d'un intérêt si capital pour la sylviculture.

(Extrait d'une notice parue au « *Praktischer Forstwirt für die Schweiz* », 1934, n° 4, p. 73.)

BIBLIOGRAPHIE.

William Borel : Résultats de quarante ans d'application de la Méthode du contrôle dans la forêt des Erses (Jura vaudois). Brochure de 67 p. avec plusieurs tableaux numériques et de nombreux graphiques hors texte. Imprimerie Jacques & Demotond, à Besançon, 1933. En vente chez l'auteur, Promenade du pin 1, à Genève. Prix : broché, 5 frs.

Le Mont Aubert est une montagne un peu ennuyeuse et peu connue, parce que dépeuplée; par contre, le touriste averti découvre sur « la Roche » un point de vue minuscule, mais incomparable. J'en fis l'expérience, l'an dernier, alors qu'à la tête d'une petite troupe fatiguée et affamée, nous passâmes, sans aucune transition, d'un état d'esprit voisin de l'écoeurement à l'enthousiasme sans bornes, créé par une vision panoramique inoubliable sur le pied de la côte, avec ses villages enfouis dans les vergers, sur le lac si bleu, le Gros de Vaud un peu estompé et les Préalpes à peine perceptibles. C'est la vision idéale des belles journées de l'été; j'en conserve la plus forte impression qu'il m'ait été donné de ressentir au cours de mes pérégrinations jurassiennes.

C'est juste à côté de ce site admirable que s'est déroulée l'expérience, basée sur la Méthode du contrôle et qu'après quarante années d'application scrupuleuse le propriétaire actuel, M. W. Borel, a résumée à l'intention du public forestier. Cette nouvelle publication sur l'application de la Méthode du contrôle est certainement la plus fouillée que nous ayons